

ROY, JEAN-HUGUES

Période d'évaluation : septembre 2012 à août 2014

Pondération attribuée aux différentes composantes de la tâche :	
Enseignement	40 %
Création	25 %
Service à la collectivité	35 %

Table des matières

Enseignement	p. 2
Création	p. 4
Service à la collectivité	p. 7
Plans de travail	p. 11
Évaluation de l'enseignement	p. 25

Présentation générale – évaluation en vue d'un renouvellement de contrat

Il faut tout d'abord préciser que, contrairement à ce qui est indiqué dans la lettre du Service du personnel enseignant de mars 2014, ce rapport ne vise pas l'acquisition de la permanence. En mai 2015, je n'aurai pas rempli les conditions exigées par la clause 9.06 de la convention collective SPUQ-UQAM. Ce rapport vise donc plutôt un renouvellement de contrat, conformément à la clause 9.06.

Dans mon auto-évaluation précédente, ma première (automne 2012), je faisais surtout état des difficultés de m'adapter à ce nouveau métier. À ce sujet, je dois remercier les collègues Antoine Char, Judith Dubois, Yves Théorêt, Christian Agbobli, Isabelle Mahy et Jean-François Renaud qui ont souvent répondu à mes questions sur les tenants et aboutissants de la vie de prof. Ils ont joué, sans le savoir, un rôle de mentor et m'ont aidé à m'intégrer à l'École des médias.

Je souhaite ainsi continuer à être professeur à l'UQAM. Si le comité d'évaluation juge mon dossier acceptable, j'aimerais solliciter un renouvellement de contrat pour une nouvelle période de deux ans. Je sais qu'il s'agira, si le comité accepte, d'un troisième et dernier contrat. Je sais que si les conditions de mon embauche telles que précisées à la clause 9.06 ne sont pas remplies en mai 2017, je ne pourrai pas solliciter de permanence à l'UQAM ni demander un quatrième contrat. Mais elles le seront.

Faits saillants

a) Enseignement (40%)

J'ai enseigné les cours EDM4433 (**Atelier de journalisme télévision**) et EDM5050 (**Initiation aux technologies numériques**) au cours des quatre sessions couvertes par la période évaluée.

EDM5050

Comme je le mentionnais dans le rapport d'évaluation précédent, j'ai complètement remanié le contenu du cours EDM5050 pour l'adapter aux étudiants en journalisme et pour l'actualiser aux pratiques actuelles. Rappelons que dans l'évaluation du programme de journalisme, des étudiants et des finissants, consultés par sondage, avaient notamment critiqué ce cours comme étant mal adapté à leur réalité. En effet, l'essentiel de ce cours consistait à apprendre le logiciel de traitement de l'image *Photoshop* et faire un site web avec le logiciel *Dreamweaver*.

Le cours rénové a notamment abordé les points suivants :

- Le **raisonnement quantitatif**, aussi appelé la « numératie » (s'il faut savoir écrire, en journalisme, il est tout aussi essentiel de savoir compter);
- L'**histoire des technologies numériques** (audio, photo, vidéo, informatique);
- La **recherche avancée** sur les bases de données et autres outils du web dit « invisible » (pour approfondir cet aspect, j'ai suivi une formation à la Société québécoise d'information juridique sur leur service Azimut permettant de faire des recherches dans le plumitif des palais de justice du Québec);
- Les **paramètres du numérique** (c'est quoi un octet, la profondeur de bits, le débit binaire, la compression, etc.);
- La **structure du web** (TCP/IP, HTTP, etc.) et la structure d'un site (HTML, CSS, JS, etc.);
- **Journalisme de données** : théorie (cueillette, traitement, visualisation) et pratique avec des outils essentiels, notamment les fonctions avancées des tableurs (*Excel*, *Calc*, etc.) et des services comme les tables de fusion Google et CartoDB.

Le résultat est carrément un « *hack* » du programme de journalisme, exactement dans le même esprit que les « hackers » traditionnels qui apportent des modifications à un logiciel ou à un appareil dans le but de l'améliorer. L'objectif était notamment d'exposer les étudiants à une forme émergente du journalisme (le journalisme de données) sans avoir à passer par la procédure administrative nécessaire à la création d'un nouveau cours.

À chacune des deux sessions où j'ai donné ce cours rénové, j'ai créé des **blogues** (avec WordPress [edm5050.wordpress.com] à l'automne 2012, puis Tumblr [edm5050.tumblr.com] à l'automne 2013) au travers desquels je communiquais avec les étudiants. Je les ai utilisés pour mettre en ligne certaines productions étudiantes. Je m'en suis également servi pour rendre accessibles différents documents complémentaires créés au fur et à mesure que la session avançait (voir illustration 1).

3.1 - Fonctions conditionnelles 3 - Fonctions avancées

Si la fonction NB.SI comprenait deux paramètres, la fonction SOMME.SI en comprend trois :
Le premier est la liste des noms.

	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	on	Entreprise	Montant				Entreprise	Total		
2	3292	Simard Beaudry Construc	4 629 607,63 \$				Simard Beaudry Construction	5 100 144,65 \$		
3	3286	Jocelyn Dufresne	4 349 870,65 \$				Nepcon	=SOMME.SI(E2:E32;I3;J2:J32;I3)		
4	3295	Demix Construction	3 998 549,47 \$				ABC Rive-Nord	15 798 554,11 \$		
5	3289	J Dufresne Asphalte	3 749 769,58 \$				Jocelyn Dufresne	11 970 166,71 \$		
6	2895	Nepcon	3 564 733,59 \$				J Dufresne Asphalte	14 080 856,27 \$		
7	6814	Nepcon	3 535 787,93 \$				Louisbourg SBC	10 698 834,79 \$		
8	2476	Construction Timberstone	3 295 652,58 \$							
9	215	J Dufresne Asphalte	2 965 011,78 \$							
10	6933	Nepcon	2 843 722,13 \$							
11	209	Jocelyn Dufresne	2 742 948,41 \$							
12	2473	Construction Louisbourg	2 697 238,43 \$							
13	5366	Construction DJL	2 647 297,17 \$							
14	6611	Louisbourg SBC	2 571 704,49 \$							
15	6539	Jocelyn Dufresne	2 554 214,51 \$							
16	5687	Selyx	2 496 886,43 \$							
17	3298	Construction DJL	2 424 930,87 \$							
18	5720	ABC Rive-Nord	2 299 000,00 \$							

Le deuxième est le nom dont on souhaite faire la somme dans la liste décrite dans le premier paramètre.

Le troisième est la plage de valeurs où se trouvent les nombres dont il faut faire la somme.

Illustration 1: Extrait d'un guide des fonctions avancées des tableurs intitulé «Excel comme un chef» distribué aux étudiants à l'automne 2013.

Je me suis cependant rendu compte que j'ai donné trop de contenu. Les étudiants ont semblé avoir du mal à tout assimiler et j'ai dû organiser des ateliers de révision certains vendredis pour mieux les préparer aux examens. Malgré cela, plusieurs étudiants ont estimé ne pas avoir eu assez de temps pour bien intégrer la matière. J'en ai pris très bonne note. D'autant plus que ces deux sessions ont également été un **laboratoire**. En effet, les contenus que j'ai élaborés serviront dans trois cours de la nouvelle mouture du programme de journalisme qui entrera en vigueur à l'automne 2014, dont deux nouveaux :

- EDM1400 (Méthodologie de recherche en journalisme [cours obligatoire]);
- EDM4434 (Atelier de journalisme sur internet [cours obligatoire]) et
- EDM5240 (Technologies de l'information appliquées au journalisme [cours optionnel]).



EDM4433

Dans une moindre mesure, j'ai également introduit de nouveaux éléments dans l'atelier de journalisme télévisé. Depuis l'automne 2013, les étudiants doivent désormais réaliser un **reportage en solo**. Cela représente pour eux un défi de taille, car ils doivent tout faire tout seul : recherche, tournage et montage.

Ça me fait deux fois plus de reportages à corriger en deuxième moitié de session puisqu'ils étaient auparavant en équipes de deux, mais cette nouveauté était essentielle afin de refléter la réalité du terrain. En effet, de plus en plus de médias demandent à leurs journalistes de tourner et/ou de monter des reportages en solo (la Presse canadienne, Radio-Canada et TVA ont embauché des vidéojournalistes ces dernières années et à *La Presse*, les journalistes font leur propre montage avec *Final Cut X*).

En poussant les étudiants à faire l'expérience du reportage en solo, je les incite ainsi à réfléchir sur les avantages, mais aussi les inconvénients de cette pratique émergente. J'ai d'ailleurs invité en classe le reporter de TVA Nouvelles Félix Séguin, pour échanger avec les étudiants à ce sujet, et il a

abordé franchement les limites du journalisme télé en solo. L'idée n'est pas de rendre les étudiants esclaves de la technique, mais de les en libérer en l'approvoisant.

Je donnerai, aux sessions d'automne 2014 et d'hiver 2015, le cours **EDM5242** (Initiation au vidéojournalisme). Je compte bien y poursuivre dans ce sens et m'assurer que les étudiants maîtrisent tous les aspects techniques de la production vidéo en leur faisant faire des travaux individuels. Dans le passé, les étudiants faisaient des travaux en équipes qui pouvaient atteindre cinq personnes! C'est ainsi que certains n'avaient jamais touché à une caméra et à un logiciel de montage (je le constatais dans l'atelier de journalisme télé qui vient juste après dans leur cheminement). Dans les circonstances, il est étonnant qu'ils aient réussi leur cours de vidéojournalisme! Je devrai cependant réapprendre le logiciel de montage *Avid Media Composer*, puisque les Services audio-visuels de l'université ont choisi d'y revenir à partir de l'automne 2014.

À l'automne 2014, je donnerai également **quatre séances du cours EDM1400** (Méthodologie de recherche en journalisme) sur la recherche avancée dans le web, les 8, 9, 15 et 16 octobre.

Je ne supervise aucun étudiant aux cycles supérieurs, mais j'accompagne parfois des étudiants sur le terrain pour la réalisation d'un reportage dans un cours autre que l'un des miens, comme je l'ai fait en septembre 2012 à **Kahnawake** avec deux étudiants qui enquêtaient sur un abattoir peut-être illégal. J'ai également supervisé, à l'hiver 2014, un candidat à la **Bourse de journalisme scientifique Fernand-Séguin**. L'expérience fut intéressante puisque le candidat (un étudiant à la maîtrise en communication à l'UQAM) a finalement retiré sa candidature après une réflexion sur les conflits d'intérêts (il avait un intérêt pécunier dans le sujet dont il souhaitait traiter dans le cadre de la Bourse).

b) Création (25%)

La partie création de mes activités comporte deux volets :

- publications et expériences en journalisme;
- poursuite de ma maîtrise.

Publications et expériences

Comme je l'indiquais dans mon rapport précédent, pour savoir de quoi je parle quand j'enseigne, il est primordial de continuer à exercer mon métier. J'ai adopté l'approche décrite par Louis-Claude Paquin, c'est-à-dire celle du « praticien réflexif ».

En 2011-2012, j'avais surtout expérimenté sur le plan de la vidéo. Je n'ai pas abandonné ce volet. J'ai réalisé, entre autres, une **vidéo soulignant le 50^e anniversaire du magazine Québec Science** en septembre 2012 (illustration 3). Mais entre 2012 et 2014, je me suis surtout tourné vers le journalisme de données et le journalisme informatique.

Définissons les termes, tout d'abord. Le « journalisme de données » et le « journalisme informatique » ne sont pas tout à fait la même chose. Le second implique une utilisation plus pointue et plus approfondie de l'informatique que le premier. Par exemple, il peut suffire de se servir d'outils gratuits en ligne pour faire du journalisme de données, alors que le journalisme informatique peut consister à se créer ses propres outils en les programmant soi-même. Il y a une grande intersection entre leurs territoires respectifs, mais les deux pratiques sont distinctes. Au cours des deux dernières années, j'ai fait autant du journalisme de données que du journalisme informatique.



Illustration 4: Ce dossier a été le premier exemple de journalisme de données publié par Le Devoir

Je me sers de cet exemple en classe pour illustrer les difficultés de la cueillette de données, pour montrer les différentes formes de traitement des données possibles et pour montrer comment « faire parler » ces données avec des cartes et/ou des graphiques à l'aide de différents outils gratuits comme les tables de fusion de Google ou CartoDB, par exemples.

J'ai également mis au point différentes **formations** que j'ai données à plusieurs reprises : à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ; à leur congrès annuel ou à des soirées de formation à leurs bureaux de l'avenue du Mont-Royal), au cours de HackJournalisme, le premier « hackaton » journalistique tenu au Québec (juin 2013; voir illustration 6, page suivante) et auprès d'entreprises de presse (les reporters du groupe Transcontinental, par exemple).



Par exemple, j'ai réalisé pour *Le Devoir* un **dossier de journalisme de données** sur tous les puits forés pour explorer ou exploiter du gaz naturel ou du pétrole depuis 1860, au Québec (illustrations 4 et 5). Le dossier, qui comprend notamment une carte interactive, a été publié dans le site web du journal le 20 avril 2013. Il est toujours accessible ici :

www.ledevoir.com/960forages.

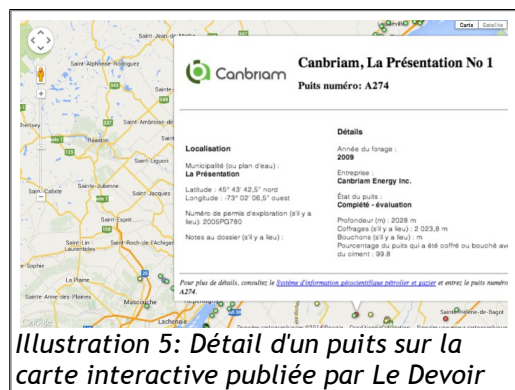


Illustration 5: Détail d'un puits sur la carte interactive publiée par Le Devoir



Illustration 6: Session sur les tableurs relatée sur Twitter

Pour ce qui est du journalisme informatique, j'ai replongé dans la programmation, surtout au cours de la dernière année. Il faut savoir que lorsque j'ai fait mon baccalauréat en géographie, en 1984-87, c'est la cartographie assistée par ordinateur qui m'intéressait. À l'époque, j'avais commencé à apprendre le FORTRAN 77 et j'avais appris, en autodidacte, d'autres langages comme le BASIC et le Pascal. J'ai finalement bifurqué vers le journalisme, mais je me suis régulièrement servi de l'informatique tout au long de ma carrière.

Il a donc été relativement aisé d'**apprendre deux langages de programmation** en 2013/2014 : le **python** et le **ruby**. Je suis très loin de les maîtriser, mais j'ai tout de même réussi à rédiger différents scripts pour automatiser certaines tâches utiles en journalisme, notamment pour

faire ce qu'on appelle du « scraping ». J'ai publié mes scripts sur *Github*, un site de partage de code bien connu sur lequel j'ai un compte : github.com/jhroy.

Un de ces scripts glane le site web de l'Agence du revenu du Canada et va chercher des données précises sur des fondations publiques, un boulot qui prendrait des jours si on choisissait de l'effectuer manuellement. Un autre recueille la totalité des débats à l'Assemblée nationale au cours de la 40^e législature (gouvernement Marois) et fait une analyse lexicale.

J'ai même fait un petit robot qui, à toutes les heures, saute le mur payant du *Journal de Montréal* et en affiche le contenu « VIP ». Je ne l'ai pas mis en ligne, mais vous pouvez en voir un aperçu dans l'illustration 7. Le tout tient en à peine 250 lignes de code ruby, javascript et HTML.

L'idée, ici, n'est pas de jouer au pirate du dimanche. L'objectif de cette démonstration est de faire l'expérience concrète de la programmation dans un contexte journalistique, bien sûr, mais surtout de se poser la question suivante (c'est ce qu'un praticien réflexif doit faire, n'est-ce pas) : dans quelle mesure il est utile ou non, nécessaire ou non, d'apprendre ces outils à nos étudiants?



Illustration 7: Le contenu VIP du Journal de Montréal.

Aux États-Unis, on en est là. La programmation est enseignée dans de plus en plus d'écoles universitaires de journalisme. Faut-il faire la même chose à l'UQAM? C'est la question que j'ai posée au cours d'un **panel au Forum mondial des sciences sociales** (FMSS), le 14 octobre 2013.



Illustration 8: Diapo initiale de ma présentation au Forum mondial des sciences sociales

J'y concluais que la programmation n'est peut-être pas essentielle pour des étudiants en journalisme. Mais il faut certainement leur donner une meilleure compréhension de l'environnement numérique qui les entoure, c'est-à-dire qu'ils comprennent comment sont structurés les réseaux, le web, les bases de données, etc., afin qu'ils deviennent « numériquement débrouillards ». J'y plaidais aussi qu'il fallait faire des journalistes des *hackers* au sens noble du terme, car depuis Albert Londres, les reporters les plus célébrés ont été des « hackers sociaux » qui ont fouillé et débusqué les failles dans la société, exactement comme un *hacker* va trouver la faille dans un système ou une application.

Cette présentation a été suivie d'une invitation à l'émission *La Sphère*, à la radio de Radio-Canada, en novembre.

Je suis également intervenu sur d'autres panels, notamment dans le cadre de l'**École d'hiver de l'Institut du nouveau monde (INM)**, au cégep de Jonquière le 17 janvier 2014, et au forum **ePaperWorld** au Palais des congrès le 21 février 2014.

Je voudrais enfin attirer l'attention du comité sur un dernier élément. Dans la foulée de ma réflexion sur le journalisme de données, j'ai déposé un **mémoire à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale** au moment où celle-ci effectuait une consultation générale sur le rapport *Technologie et vie privée à l'heure des choix de société*.

Déposé le 30 mars 2013 et présenté devant les parlementaires le 23 avril (illustration 9), le mémoire intitulé *Trois recommandations pour un gouvernement plus ouvert* n'engageait que moi et non l'UQAM ou l'École des médias.

J'y faisais trois recommandations :

- Abroger l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, sinon le préciser afin de faciliter l'accès à des bases de données d'organismes publics (parce que cet article permet à des organismes publics de refuser de procéder à de simples extractions de bases de données);
- déclarer « organisme public » le Système électronique d'appel d'offres (le SÉAO est un partenariat public-privé entre le Conseil du Trésor et Transcontinental/CGI; il n'est pas considéré comme un organisme public et aussi incroyable que cela puisse paraître, les contrats publics qu'il contient sont considérés comme des informations privées);
- rendre gratuit l'accès aux données publiques contenues dans les bases de données publiques.

Ces recommandations faisaient écho à celles qu'ont faites la FPJQ, d'autres journalistes à titre individuel, ainsi que le mouvement Québec ouvert qui milite en faveur d'un accès plus facile aux données publiques. Il est intéressant de souligner que quelques semaines après cette consultation, le gouvernement du Québec rendait publiques les données contenues dans le SÉAO, répondant ainsi favorablement à la deuxième recommandation de mon mémoire (accessible en ligne ici :

www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_70541&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikO+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjj7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/Ywzz

ou ici : is.gd/jhroy_assnat).

Ce mémoire m'a valu une autre invitation à l'émission *La Sphère*, le 27 avril 2013.

Maîtrise

La question que je posais au FMSS est finalement devenue la question de recherche de mon mémoire. Pour rappel : je suis inscrit à la maîtrise en communications avec mémoire à l'Université Laval. Je travaille sous la supervision de la professeure Colette Brin. En 2012/13, j'ai parachevé ma scolarité. En 2013/14, j'ai exploré plusieurs questions de recherche différentes (« Une analyse de contenu du Huffington Post » ou « Les journalistes savent-ils compter? », par exemples), ce qui a ralenti ma progression. Mais cela n'a pas été du temps perdu puisque j'ai fait énormément de lectures qui, toutes, ont enrichi mes réflexions et mon enseignement.

J'ai finalement choisi une question qui sera utile à l'élaboration des cours que je dois donner dans le cadre du nouveau programme et qui rejoint les réflexions que j'ai exposées dans les deux pages précédentes :

« Jusqu'où je vais, en tant que professeur, dans l'enseignement du journalisme de données et du journalisme informatique? »



Illustration 9: Présentation en Commission parlementaire (capture d'écran du site de l'Assemblée nationale).

Quand je demande « jusqu'où », je demande jusqu'à quel point faut-il aller dans la technique? Faut-il enseigner la programmation? Si oui, quels langages? Jusqu'à quel niveau? Pour faire quoi? Et, fondamentalement, pourquoi? C'est un débat qui a cours dans le milieu du journalisme de langue anglaise depuis quelques années et qui se retrouve même dans d'autres disciplines : en 2009, par exemple, le professeur d'anglais Matthew Kirschenbaum plaidait pour que tous les étudiants des *Humanities* apprennent à programmer; et plus près de nous, le collègue de l'UQAM Arthur Charpentier, qui enseigne l'actuariat, apprend à ses étudiants à programmer en langage R (voir son blogue au freakonometrics.hypotheses.org/).

Puisque je compte réaliser des entrevues avec des journalistes versés dans ces nouvelles pratiques, ainsi qu'avec des informaticiens qui travaillent avec eux et avec leurs patrons, je dois obtenir l'autorisation du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval. Cette étape devrait être franchie à l'automne 2014. Dès lors, je pourrai réaliser mes entrevues. Je planifie qu'elles auront lieu à l'automne 2014. Suivront l'analyse des données, puis la rédaction qui pourront avoir lieu à l'hiver et à l'été 2015. Après différentes étapes de révision, à l'automne 2015, je pourrai viser un dépôt vers Noël 2015 ou début 2016, plus d'un an avant la fin d'un troisième contrat à l'UQAM si le comité d'évaluation est d'accord.

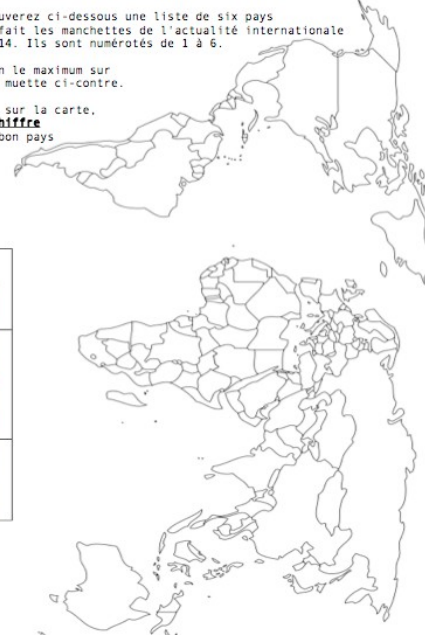
UQAM PROGRAMME 7732 - EXAMEN DE SÉLECTION 2014 - SAMEDI 26 AVRIL 2014

1 - Mappemonde (5 points au total, 1 point boni possible)

Vous trouverez ci-dessous une liste de six pays qui ont fait les manchettes de l'actualité internationale en 2013-14. Ils sont numérotés de 1 à 6.

Placez-en le maximum sur la carte muette ci-contre.

Écrivez, sur la carte, le bon chiffre dans le bon pays



1 - Égypte	2 - Afghanistan	3 - Russie
4 - France	5 - Venezuela	6 - Chine

Illustration 10: Exemple d'une question posée à l'examen de sélection du programme de journalisme en avril 2014.

c) Service à la collectivité (35%)

Interne

À l'interne, j'ai manqué plusieurs **assemblées départementales** de l'École des médias, car je donne, les jeudis, un atelier qui nécessite souvent la journée entière.

J'ai cependant participé, avec mes collègues Jean-Claude Bürger, Antoine Char, Judith Dubois et Chantal Francoeur, à plusieurs réunions sur la **refonte du programme 7732** (baccalauréat en communication (journalisme)) qui a dû subir de nombreux ajustements avant d'être finalement adoptée en septembre 2013. Nous nous sommes fréquemment réunis par la suite, notamment au sujet des ressources techniques du nouveau programme et des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) de certains cours.

J'ai également participé activement à chaque printemps aux **entrevues de sélection** pour le programme de journalisme, étant présent à environ 90% des périodes ces deux dernières années. J'ai notamment conçu le **nouvel examen de connaissances de l'actualité** qui a été administré en avril 2014 (illustration 10). Il a été rédigé en trois versions différentes (une pour chaque journée durant lesquelles des candidats étaient reçus), afin de minimiser les risques de plagiat. Cette façon de faire a cependant fait en sorte que les examens de certains jours étaient plus ardues et il devenait alors difficile de comparer l'ensemble des candidats

entre eux. Nous procéderons différemment en 2015 et je plaiderai pour un seul et même examen pour les trois jours.

En outre, je participe au **Comité des usagers du Service audio-visuel** de l'UQAM ainsi qu'au comité qui a préparé le « **Lac-à-l'épaule** » de l'École des médias tenu les 6 et 7 mai 2014.

De cet événement est né spontanément un petit **Comité pour la relance du site web de l'École des médias** dont font également partie les collègues Suzanne Lortie et Jean-François Renaud. Nous nous sommes déjà réunis une fois avec le directeur du département, Martin L'Abbé, et avons déjà entrepris, Suzanne Lortie et moi, de consulter une spécialiste du design web pour recueillir des idées.

Restons dans le domaine du design web. Avec le collègue Antoine Char, j'ai préparé un local de l'UQAM (le J-4315) sur le plan technique (connectique, écrans et courant) pour accueillir un atelier de la **Society for News Design**, en juin 2013 (illustration 11). Deux spécialistes de la mise en écrans, Yuri Victor du *Washington Post* (maintenant chez Vox Media [rien à voir avec le canal Vox!]) et Chris Courtney du *Chicago Tribune*, sont venus enseigner à une vingtaine de journalistes venus d'aussi loin que Miami les rudiments du HTML et des CSS utiles dans les médias. Un court compte-rendu en a été fait ici : www.snd.org/2013/08/teaching-development-through-design/.

J'en ai profité pour demander aux deux co-animateurs s'il était utile pour les journalistes de savoir programmer. Tous deux ont répondu par l'affirmative. Je leur ai également demandé ce qui était recherché par des employeurs, aux États-Unis, et leur réponse m'a servi à peaufiner le contenu de la deuxième mouture du cours EDM5050 que j'ai donné à la session suivante (automne 2013).

J'ai également assuré l'**animation** partielle ou complète de deux événements organisés par des collègues de l'UQAM :

- un panel au colloque *Pluralisme de l'information* qui s'est tenu à la Salle des boiseries en octobre 2013;
- la soirée organisée au cœur de la Semaine santé et société pour célébrer le 10^e anniversaire de l'Institut Santé et société de l'UQAM, le 6 novembre 2013. Il s'agissait, en fait, d'un débat qui posait la question : « La santé, responsabilité collective ou individuelle? »

Je crois qu'on peut ajouter cela dans la catégorie « service à la collectivité interne » : j'ai été panéliste au cours de deux **débats** organisés par des instances de l'UQAM.

Le premier, en novembre 2013, l'a été par la Faculté de communication. Il réunissait les collègues André Mondoux, Nadège Broustau, Christian Agbobli et Catherine Montgomery, et il traitait du projet de Charte des valeurs du gouvernement Marois.

Le second, le 13 février 2014, a été organisé par le Cœur des sciences de l'UQAM sur le thème *Big Data, Big Brother*. Il réunissait le collègue Arthur Charpentier, du département de mathématiques, ainsi que Vincent Gautrais, prof de droit de l'Université de Montréal, et Yves-Alexandre de Montjoye, chercheur en sciences sociales informatiques au Media Lab du MIT. J'y ai surtout traité des utilisations journalistiques des données, ce qui n'était pas exactement au cœur du débat, dois-je humblement avouer.

Enfin, le 1^{er} avril 2014, j'ai eu l'honneur de faire partie du jury qui a sélectionné les candidats de l'UQAM au concours « Ma thèse en 180 secondes » en vue de la finale nationale qui a eu lieu au congrès de l'ACFAS et où l'une de nos candidates s'est mérité le 2^e prix du jury.



Illustration 11: Tweet envoyé durant l'atelier de la Society for News Design à l'UQAM



Illustration 12: Capture d'écran d'une vidéo réalisée pour ProjetJ.

Externe

À l'externe, ces deux dernières années, j'ai moins participé à **ProjetJ** (www.projetj.ca), une initiative de la Fondation pour le journalisme canadien, que durant ma première année comme prof. En 2013, j'ai tout de même réalisé un reportage vidéo (tournage et montage) sur le lancement de la nouvelle émission matinale animée par Marie-France Bazzo (*C'est pas trop tôt* [illustration 12]), ainsi qu'un reportage écrit sur les coulisses de la plus vaste enquête journalistique de tous les temps, *Offshore Leaks*, sur les paradis fiscaux, enquête à laquelle a participé Frédéric Zalac, journaliste à CBC et à Radio-Canada, un ancien de l'UQAM.

J'ai également donné un peu moins de temps à la **Fédération professionnelle des journalistes du Québec** (FPJQ), la plus importante association de journalistes de la province. J'ai cependant participé à l'élaboration d'un prix de journalisme de données en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le prix aurait été remis au congrès de la FPJQ en novembre 2013, mais le projet a cependant avorté en raison de difficultés de communication entre la Fédération et l'ISQ. J'ai néanmoins animé un atelier sur le sujet (le journalisme de données) à ce même congrès, ainsi qu'un panel réunissant quatre journalistes donnant des exemples concrets de « data journalisme » québécois.

En plus des formations en journalisme de données mentionnées plus haut, j'ai eu l'occasion de donner des **sessions de formation** à quelques reprises au cours des deux dernières années :

- auprès des artisans de **CIMT**, station de TVA à Rivière-du-Loup en décembre 2012 sur l'utilisation des médias sociaux dans une salle de nouvelles;
- à trois reprises (en avril 2013 et en janvier 2014) au siège social de la **CSN** sur le thème « Comment traiter avec les médias? »;
- j'ai donné un après-midi de formation générale sur le journalisme aux artisans de **CUTV** en octobre 2013.

J'ai également animé différents événements en 2013 et 2014. Ce n'est peut-être pas du journalisme à proprement parler (bien que l'**animation** fasse partie des métiers de l'information), mais ça contribue, à mon humble avis, à faire rayonner l'UQAM et l'École des médias. Par exemple, j'ai assuré l'animation :

- de la 27^e rencontre de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec, à Longueuil, le 15 mai 2013;
- du congrès de la Convergence nationale, à l'UQAM, du 24 au 26 mai 2013;
- du forum sur le numérique de la Société des musées québécois qui a eu lieu le 12 juin 2014 à la Société des arts technologiques.

Je reçois régulièrement des demandes d'entrevue de la part des médias, directement ou à travers le service des communications de l'UQAM. J'en refuse environ une sur deux parce que je ne me sens pas compétent. Je réfère alors l'appel à des collègues qui le sont, en fonction du sujet : André Mondoux, lorsqu'il est question de médias socio-numériques, ou Chantal Francoeur, lorsqu'il est question d'éthique journalistique, par exemples. Depuis mon dernier rapport d'évaluation, j'ai notamment donné des **entrevues** au *Montréal Campus*, à CIBL, à CUTV, *ProjetJ*, *La Presse*, *24 heures*, 98,5 FM et Radio-Canada, dont une série de neuf entrevues à la queue-leu-leu le 2 mai 2014 à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse.

Mais ma principale contribution en services à la collectivité à l'externe a certainement été mon implication dans deux prix qui récompensent la relève en journalisme, auxquels les étudiants de l'UQAM ont assidûment participé et dont ils ont souvent été les lauréats.

LE
DEVOIR
DE LA
PRESSE
ÉTUDIANTE

J'ai été approché, à l'automne 2012, par la Fondation des Amis du Devoir, un groupe de citoyens qui veille à l'indépendance du quotidien de la rue de Bleury. Ses artisans souhaitaient lancer un prix qui soulignerait le travail de journalistes étudiants. Ils m'ont demandé d'en assumer la direction. Ainsi est né le « **Devoir de la presse étudiante** », dont la particularité est de récompenser non pas uniquement des individus, mais d'abord et avant tout des équipes complètes.

Le prix s'adresse à tous les journaux étudiants du Québec, qu'ils soient publiés en anglais ou en français, qu'ils soient le fruit d'étudiants de niveau collégial ou de niveau universitaire. J'en dirige l'organisation depuis l'automne 2012, ce qui nécessite beaucoup de boulot sur le plan de la promotion et de la logistique. J'ai notamment construit et j'assure l'entretien du site web du prix (www.ledevoirdelapresseetudiante.org/). J'ai également mis sur pied un outil de gestion des notes en ligne pour le jury sur Google Drive.

J'ai supervisé les deux premières éditions du Devoir de la presse étudiante dont les prix ont été remis le 2 mai 2013 et le 1^{er} mai 2014, toujours à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse. La participation a notamment cru de 25% entre la première et la deuxième année, ce qui est un signe de santé et de succès. Mais c'est un bouffe-temps incroyable. Si je veux terminer ma maîtrise dans les délais, je n'aurai d'autre choix que de démissionner du comité d'organisation dès l'automne 2014.

Depuis l'automne 2013, je suis également membre du conseil d'administration des **Prix Lizette-Gervais** qui récompensent, pour leur part, des productions étudiantes universitaires en radio, télévision et sur le web. Pour ce prix, je gère la base de données, je m'occupe beaucoup du site web et j'ai passablement facilité le travail des différents jurys en mettant en ligne des « guichets uniques » pour que les différents jurys puissent accéder plus facilement aux candidatures soumises. J'ai aussi confectionné la projection qui a été utilisée lors de la plus récente remise des prix, le 23 avril 2014.

Je viens de l'évoquer en parlant du Devoir de la presse étudiante : ces nombreuses contributions, ainsi que mes activités de création, font que je n'ai pas pu travailler sur ma maîtrise autant que je l'aurais souhaité ces deux dernières années. Mon objectif, pour la prochaine année au moins, est d'apprendre à dire non, à refuser les sollicitations extérieures afin de me concentrer sur mon terrain, sur l'analyse des données et sur la rédaction de ce mémoire qui est, je tiens quand même à le dire, beaucoup plus difficile que je l'anticipais.

Je devrai donc, en 2014-15 et en 2015-16, réduire la portion service à la collectivité à moins de 10% de ma tâche et faire passer la portion recherche/création à plus de 50%. Il en va carrément de mon avenir comme professeur.



Conseil d'administration

Présidente: Monique Grégoire

• Lire le mot de la présidente

Secrétaire : Marie-Hélène Proulx

Trésorier : Ariane Lacoursière

Administrateurs :

Crystelle Crépeau

François Coulombe-Giguère

Andrée Ducharme

Jean-Hugues Roy

Kathleen Royer

Jonathan Trudel



Dans l'ordre habituel: Marie-Hélène Proulx (Châtelaine), Crystelle Crépeau (Châtelaine), Ariane Lacoursière (La Presse), Andrée Ducharme (TVA), Monique Grégoire (Canal Savoir), Jonathan Trudel (L'actualité), Kathleen Royer (Radio-Canada), Jean-Hugues Roy (UQAM)

Illustration 13: Le C.A. des Prix Lizette-Gervais.

Plans de travail

Aux pages suivantes sont annexés les plans de travail pour les années académiques 2013-14 et 2014-15, tels qu'adoptés en Assemblée départementale.

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL
Année académique 2013- 2014

Département :	École des médias
Nom et prénom :	_____
Matricule :	_____
Signature :	_____
Date :	_____

PRÉAMBULE

En vertu de la clause 10.14, la professeure, le professeur doit faire état de ses réalisations et de ses activités au cours de l'année écoulée, et ce, à l'égard de chacune des composantes de sa tâche. Elle, il indique également, le cas échéant, les changements (abandons, ajouts, précisions, etc.) advenus durant l'année écoulée au regard de son plan annuel de travail en exposant sommairement le contexte entourant les changements intervenus.

Enseignement :

Recherche ou création :

Service à la collectivité :

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL

Conformément aux dispositions de l'article 10, chaque professeure, professeur doit déposer son plan de travail annuel. En effet, la clause 10.14 de la convention collective UQAM-SPUQ spécifie que :

« Aux fins de la répartition équitable des tâches (clause 10.25) et de l'évaluation (article 11), la professeure, le professeur doit déposer au département son plan annuel de travail pour l'année universitaire débutant le 1^{er} juin.

Avant le 1^{er} mai, la professeure, le professeur doit soumettre, pour approbation à l'assemblée départementale, son plan de travail indiquant les activités qui correspondent à chacune des composantes de sa tâche, en vertu des clauses 10.03, 10.04, 10.05.

Outre les activités prévues aux clauses 10.03, 10.04 et 10.05, la professeure, le professeur doit mentionner, le cas échéant, tout dégrèvement d'enseignement obtenu et indiquer, s'il y a lieu, les options d'aménagement de sa tâche choisies en vertu des clauses 10.07, 10.08 et 10.09.

La professeure, le professeur indique la période de ses vacances.

Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, il exerce ou entend exercer au cours de l'année ».

L'article 10.06 stipule également que « *La charge annuelle de travail de la professeure, du professeur comprend, dans des proportions variables, les composantes indiquées à la clause 10.01* », soit l'enseignement, la recherche ou la création et le service à la collectivité et que « *La pondération de ces composantes relève de la professeure, du professeur et s'intègre dans la distribution des tâches au sein des départements.* »

ENSEIGNEMENT

Conformément aux dispositions de la clause 10.03, l'enseignement comprend les activités suivantes : préparation et prestation des activités d'enseignement créditées et l'évaluation des étudiantes et étudiants qui en découle; l'élaboration de méthodes et d'instruments pédagogiques; l'encadrement rattaché à ces activités; l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs; les activités de formation réalisées dans le cadre de la politique préparée par la Commission des études et reconnues par le Comité des services aux collectivités; les activités de formation réalisées dans le cadre de projets de coopération internationale et reconnues par la Commission des études; l'encadrement des personnes concernées par les activités énumérées précédemment.

Activités d'enseignement créditées

Veillez préciser le sigle, le groupe du cours et le nombre de crédits :

ÉTÉ 2013	AUTOMNE 2013	HIVER 2014
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Dégrèvements d'enseignement

Selon la clause 10.20, une professeure, un professeur peut bénéficier d'un **maximum de 9 crédits** par année en dégrèvements d'enseignement. **Tout dégrèvement au-delà de ce maximum n'est pas pris en compte.** De plus, selon la clause 10.23, une professeure, un professeur ne peut cumuler les directions académiques.

Veillez à cet effet préciser la nature du dégrèvement obtenu de même que le nombre de crédits.

Nature du dégrèvement	Nombre de crédits

Encadrements d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs

Nom de l'étudiante, l'étudiant	Cycle d'étude	Date d'obtention
---------------------------------------	----------------------	-------------------------

Aménagement des activités d'enseignement créditées

Une professeure, un professeur peut, selon la clause 10.07, aménager ses tâches d'enseignement selon les options suivantes :

1. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus que dix-huit (18). Il est impossible de cumuler plus de neuf (9) crédits en réserve. Toute activité d'enseignement, en tout ou en partie, prise en sus qui augmenterait la réserve au-delà de ce maximum ne sera pas prise en compte. Elle ne peut servir à augmenter son fonds de recherche si celui-ci a atteint le maximum prévu au paragraphe 3.
2. Assumer moins de douze (12) crédits par année, mais pas moins de trois (3). Il est possible de reporter ainsi un maximum de neuf (9) crédits à assumer ultérieurement.
3. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus de dix-huit (18), sans que les crédits ainsi assumés au-delà de douze (12) constituent une réserve conformément au paragraphe 1. Une somme de 5 000\$ est alors versée pour chaque tranche de trois (3) crédits dans un fonds de recherche-créditation (Fonds C) ou une somme de six mille dollars (6 000\$) dans un fonds de bourses étudiantes. Le solde maximal de ces fonds ne peut excéder 20 000\$.

Si vous choisissez d'aménager vos activités d'enseignement pour l'année visée, veuillez nous préciser l'option retenue.

Autres activités d'enseignement

RECHERCHE OU CRÉATION

Conformément aux dispositions de la clause 10.04, « *la recherche et la création comprennent les activités, subventionnées ou non subventionnées, qui contribuent à l'avancement, l'élargissement et l'approfondissement du savoir ainsi qu'à sa diffusion et à son usage novateur; elles incluent la recherche ou la création destinée au développement pédagogique ou réalisée dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités, ainsi que des travaux divers présentant un caractère d'innovation technologique lié au développement de nouveaux produits et procédés ou à la solution de problèmes techniques.* »

Les activités notamment reconnues à ce titre sont : la conception, l'élaboration, l'établissement, le développement, la direction ou la réalisation d'activités scientifiques; les travaux divers susceptibles d'amorcer la recherche de ces connaissances, incluant les démarches qui y sont liées; l'accomplissement de travaux de recherche ou de création sous différentes formes; la production et la critique scientifique, la création et la critique littéraire ou artistique; la diffusion des connaissances acquises; la direction de congrès, colloques, etc, susceptibles de faire avancer la diffusion des connaissances; la participation à des programmes de recherche d'autres universités; l'encadrement d'une équipe réalisant des travaux de recherche ou de création; la réalisation d'activités de recherche ou de création et la diffusion de ces travaux dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités; toute autre démarche structurée de création, de conception, d'exécution et de diffusion contribuant à l'avancement des arts, des lettres et des sciences.

Veillez préciser l'ensemble de vos activités de recherche ou création.

SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

Conformément aux dispositions de la clause 10.05, le service à la collectivité se divise en deux catégories et comprend notamment les activités suivantes :

Service à la collectivité à l'intérieur de l'Université

Tâches de direction ou d'adjoint à la direction (de faculté, de département, de module, d'unité de programme(s), d'école, d'institut, de centre institutionnel de recherche ou de création, de chaire); tâches de participation à un comité exécutif, aux activités organisées ou prescrites par les facultés, les modules, les unités de programmes, les comités de programmes; participation aux travaux des organismes de l'Université, à des activités de formation en pédagogie universitaire et aux activités syndicales.

Service à la collectivité à l'extérieur de l'Université

Tâches de participation aux travaux des organismes de l'Université du Québec; participation à des activités en dehors de l'Université du Québec, mais reliées à la fonction de professeure, professeur.

VACANCES ANNUELLES

Conformément à la clause 10.14, veuillez indiquer votre période de vacances annuelles :

DÉCLARATION

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXTÉRIEURES RÉMUNÉRÉES

La clause 18.01 stipule que « *La responsabilité première de la professeure, du professeur, qui découle de son lien d'emploi avec l'Université, est d'exercer pleinement sa fonction universitaire et d'assumer la tâche normale décrite à l'article 10.*

Les activités professionnelles extérieures doivent être reliées au domaine de compétence de la professeure, du professeur et favoriser l'amélioration et l'enrichissement des fonctions d'enseignement, de recherche ou de création et de service à la collectivité.

Dans le cadre des activités professionnelles extérieures, les rapports contractuels noués par la professeure, le professeur avec des individus, des groupes ou des organismes doivent respecter la nature et le rôle spécifiques de l'Université comme institution publique.

L'Université permet à une professeure, un professeur de s'engager dans des activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées à la condition qu'elle, il obtienne l'accord de son assemblée départementale lors de l'approbation de son plan de travail annuel (clause 10.14) et que ces activités ne soient pas en compétition directe avec les activités de l'Université. »

La clause 10.14 stipule que « *Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, qu'il exerce ou entend exercer au cours de l'année. Il doit également préciser le temps qu'elle, qu'il doit normalement y consacrer (clause 18.01).* »

Prévoyez-vous exercer des activités professionnelles extérieures au cours de la prochaine année?

OUI _____

NON _____

Si oui, veuillez indiquer la nature de vos activités professionnelles extérieures et le nombre d'heures par semaine que vous entendez y consacrer.

NATURE et NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE :

Toute modification à cette déclaration, visant en cours d'année l'ajout d'activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées, doit être approuvée par l'assemblée départementale.

SIGNATURE : _____

DATE : _____

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL
Année académique 2014- 2015

Département :	École des médias
Nom et prénom :	_____
Matricule :	_____
Signature :	_____
Date :	_____

PRÉAMBULE

En vertu de la clause 10.14, la professeure, le professeur doit faire état de ses réalisations et de ses activités au cours de l'année écoulée, et ce, à l'égard de chacune des composantes de sa tâche. Elle, il indique également, le cas échéant, les changements (abandons, ajouts, précisions, etc.) advenus durant l'année écoulée au regard de son plan annuel de travail en exposant sommairement le contexte entourant les changements intervenus.

Enseignement :

Recherche ou création :

Service à la collectivité :

(suite services à la collectivité)

- Animation gala annuel CIBL, Montréal (26 juin).
 - Animation au colloque Pluralisme dans l'information, Salle des boiseries, UQAM (27 septembre).
 - Présentation sur le journalisme numérique au Forum mondial des sciences sociales, Palais des congrès, Montréal (14 octobre).
 - Formation au journalisme télévisé à CUTV, Montréal (18 octobre)
 - Présentation au panel «Quelles valeurs pour les médias» de la Faculté de communication, UQAM (5 novembre).
 - Animation/modération, Semaine santé/société, UQAM (6 novembre).
 - Formation data journalisme, congrès FPJQ, Québec (22 novembre)
 - Animation, congrès FPJQ, Québec (23 novembre)
 - Présentation, journée sur les données ouvertes «JeVeuxSavoir.org», Montréal (30 novembre).
 - Formation sur le travail avec les médias, CSN, Montréal (14 janvier).
 - Présentation, journalisme numérique, École d'hiver de l'Institut du Nouveau-monde, Jonquière (16-18 janvier).
 - Participation aux portes ouvertes, UQAM (11 février).
 - Présentation au débat du Bar des sciences sur le Big Data, Coeur des sciences de l'UQAM (13 février).
 - Présentation sur les enjeux de la presse numérique, congrès ePaperWorld, Palais des congrès, Montréal (21 février).
 - Formation data journalisme aux journalistes du magazine Les Affaires, Montréal (26 février, 12 mars).
 - Scraping de données pour Les Affaires, Montréal (mars).
 - Membre du jury, Prix nationaux du magazine canadien, en ligne (mars).
 - Comité de sélection des bourses Corus, UQAM (11 mars).
 - Membre du jury, finale UQAM du concours «Ma thèse en 180 secondes» (1er avril).
-
- Présidence du comité d'organisation d'un nouveau prix de journalisme attribué pour la première fois en mai 2014: le Devoir de la presse étudiante
 - Participation active au conseil d'administration du prix Lizette-Gervais (programmation d'un système de notation; confection en ligne des dossiers).
-
- Nombreuses entrevues avec des étudiants au premier cycle en journalisme ou à la maîtrise en communication dans le cadre de leurs travaux; également dans les médias (Radio-Canada, une demi-douzaine de fois; 98,5 FM; La Presse; Le Devoir; Bazzo.tv; radios et télés communautaires).

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL

Conformément aux dispositions de l'article 10, chaque professeure, professeur doit déposer son plan de travail annuel. En effet, la clause 10.14 de la convention collective UQAM-SPUQ spécifie que :

« Aux fins de la répartition équitable des tâches (clause 10.25) et de l'évaluation (article 11), la professeure, le professeur doit déposer au département son plan annuel de travail pour l'année universitaire débutant le 1^{er} juin.

Avant le 1^{er} mai, la professeure, le professeur doit soumettre, pour approbation à l'assemblée départementale, son plan de travail indiquant les activités qui correspondent à chacune des composantes de sa tâche, en vertu des clauses 10.03, 10.04, 10.05.

Outre les activités prévues aux clauses 10.03, 10.04 et 10.05, la professeure, le professeur doit mentionner, le cas échéant, tout dégrèvement d'enseignement obtenu et indiquer, s'il y a lieu, les options d'aménagement de sa tâche choisies en vertu des clauses 10.07, 10.08 et 10.09.

La professeure, le professeur indique la période de ses vacances.

Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, il exerce ou entend exercer au cours de l'année ».

L'article 10.06 stipule également que *« La charge annuelle de travail de la professeure, du professeur comprend, dans des proportions variables, les composantes indiquées à la clause 10.01 », soit l'enseignement, la recherche ou la création et le service à la collectivité et que « La pondération de ces composantes relève de la professeure, du professeur et s'intègre dans la distribution des tâches au sein des départements. »*

ENSEIGNEMENT

Conformément aux dispositions de la clause 10.03, l'enseignement comprend les activités suivantes : préparation et prestation des activités d'enseignement créditées et l'évaluation des étudiantes et étudiants qui en découle; l'élaboration de méthodes et d'instruments pédagogiques; l'encadrement rattaché à ces activités; l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs; les activités de formation réalisées dans le cadre de la politique préparée par la Commission des études et reconnues par le Comité des services aux collectivités; les activités de formation réalisées dans le cadre de projets de coopération internationale et reconnues par la Commission des études; l'encadrement des personnes concernées par les activités énumérées précédemment.

Activités d'enseignement créditées

Veillez préciser le sigle, le groupe du cours et le nombre de crédits :

ÉTÉ 2014	AUTOMNE 2014	HIVER 2015
_____ gr _____	_____ gr _____	_____ gr _____
_____ gr _____	_____ gr _____	_____ gr _____
_____ gr _____	_____ gr _____	_____ gr _____
_____ gr _____	_____ gr _____	_____ gr _____

Dégrèvements d'enseignement

Selon la clause 10.20, une professeure, un professeur peut bénéficier d'un **maximum de 9 crédits** par année en dégrèvements d'enseignement. **Tout dégrèvement au-delà de ce maximum n'est pas pris en compte.** De plus, selon la clause 10.23, une professeure, un professeur ne peut cumuler les directions académiques.

Veillez à cet effet préciser la nature du dégrèvement obtenu de même que le nombre de crédits.

Nature du dégrèvement	Nombre de crédits

Encadrements d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs

Nom de l'étudiante, l'étudiant	Cycle d'étude	Date d'obtention
---------------------------------------	----------------------	-------------------------

Aménagement des activités d'enseignement créditées

Une professeure, un professeur peut, selon la clause 10.07, aménager ses tâches d'enseignement selon les options suivantes :

1. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus que dix-huit (18). Il est impossible de cumuler plus de neuf (9) crédits en réserve. Toute activité d'enseignement, en tout ou en partie, prise en sus qui augmenterait la réserve au-delà de ce maximum ne sera pas prise en compte. Elle ne peut servir à augmenter son fonds de recherche si celui-ci a atteint le maximum prévu au paragraphe 3.
2. Assumer moins de douze (12) crédits par année, mais pas moins de trois (3). Il est possible de reporter ainsi un maximum de neuf (9) crédits à assumer ultérieurement.
3. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus de dix-huit (18), sans que les crédits ainsi assumés au-delà de douze (12) constituent une réserve conformément au paragraphe 1. Une somme de 5 000\$ est alors versée pour chaque tranche de trois (3) crédits dans un fonds de recherche-créditation (Fonds C) ou une somme de six mille dollars (6 000\$) dans un fonds de bourses étudiantes. Le solde maximal de ces fonds ne peut excéder 20 000\$.

Si vous choisissez d'aménager vos activités d'enseignement pour l'année visée, veuillez nous préciser l'option retenue.

Autres activités d'enseignement

RECHERCHE OU CRÉATION

Conformément aux dispositions de la clause 10.04, « *la recherche et la création comprennent les activités, subventionnées ou non subventionnées, qui contribuent à l'avancement, l'élargissement et l'approfondissement du savoir ainsi qu'à sa diffusion et à son usage novateur; elles incluent la recherche ou la création destinée au développement pédagogique ou réalisée dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités, ainsi que des travaux divers présentant un caractère d'innovation technologique lié au développement de nouveaux produits et procédés ou à la solution de problèmes techniques.* »

Les activités notamment reconnues à ce titre sont : la conception, l'élaboration, l'établissement, le développement, la direction ou la réalisation d'activités scientifiques; les travaux divers susceptibles d'amorcer la recherche de ces connaissances, incluant les démarches qui y sont liées; l'accomplissement de travaux de recherche ou de création sous différentes formes; la production et la critique scientifique, la création et la critique littéraire ou artistique; la diffusion des connaissances acquises; la direction de congrès, colloques, etc, susceptibles de faire avancer la diffusion des connaissances; la participation à des programmes de recherche d'autres universités; l'encadrement d'une équipe réalisant des travaux de recherche ou de création; la réalisation d'activités de recherche ou de création et la diffusion de ces travaux dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités; toute autre démarche structurée de création, de conception, d'exécution et de diffusion contribuant à l'avancement des arts, des lettres et des sciences.

Veillez préciser l'ensemble de vos activités de recherche ou création.

SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

Conformément aux dispositions de la clause 10.05, le service à la collectivité se divise en deux catégories et comprend notamment les activités suivantes :

Service à la collectivité à l'intérieur de l'Université

Tâches de direction ou d'adjoint à la direction (de faculté, de département, de module, d'unité de programme(s), d'école, d'institut, de centre institutionnel de recherche ou de création, de chaire); tâches de participation à un comité exécutif, aux activités organisées ou prescrites par les facultés, les modules, les unités de programmes, les comités de programmes; participation aux travaux des organismes de l'Université, à des activités de formation en pédagogie universitaire et aux activités syndicales.

Service à la collectivité à l'extérieur de l'Université

Tâches de participation aux travaux des organismes de l'Université du Québec; participation à des activités en dehors de l'Université du Québec, mais reliées à la fonction de professeure, professeur.

VACANCES ANNUELLES (2013-2014)

Conformément à la clause 10.14, veuillez indiquer votre période de vacances annuelles :

DÉCLARATION

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXTÉRIEURES RÉMUNÉRÉES

La clause 18.01 stipule que « *La responsabilité première de la professeure, du professeur, qui découle de son lien d'emploi avec l'Université, est d'exercer pleinement sa fonction universitaire et d'assumer la tâche normale décrite à l'article 10.*

Les activités professionnelles extérieures doivent être reliées au domaine de compétence de la professeure, du professeur et favoriser l'amélioration et l'enrichissement des fonctions d'enseignement, de recherche ou de création et de service à la collectivité.

Dans le cadre des activités professionnelles extérieures, les rapports contractuels noués par la professeure, le professeur avec des individus, des groupes ou des organismes doivent respecter la nature et le rôle spécifiques de l'Université comme institution publique.

L'Université permet à une professeure, un professeur de s'engager dans des activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées à la condition qu'elle, il obtienne l'accord de son assemblée départementale lors de l'approbation de son plan de travail annuel (clause 10.14) et que ces activités ne soient pas en compétition directe avec les activités de l'Université. »

La clause 10.14 stipule que « *Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, qu'il exerce ou entend exercer au cours de l'année. Il doit également préciser le temps qu'elle, qu'il doit normalement y consacrer (clause 18.01).* »

Prévoyez-vous exercer des activités professionnelles extérieures au cours de la prochaine année?

OUI _____

NON _____

Quelle est la nature de ou des activités?

Quelles sont les périodes couvertes pour chacune des activités (date de début et de fin)?

Combien d'heures par semaine consacrez-vous à chacune d'elles?

SIGNATURE : _____

DATE : _____

Évaluation de l'enseignement

Aux pages suivantes sont annexées les évaluations de l'enseignement pour les sessions non-couvertes par le rapport précédent : hiver 2012, automne 2012, hiver 2013, automne 2013 et hiver 2014.

Annexe 2

Évaluation de l'enseignement

Rapport individuel de l'évaluation de l'enseignement

[Quitter](#)

UQÀM

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias) : **Questionnaire** 51
Section : 1

Trimestre : 20123
Cours-groupe : EDM5050-020 **Inscrits :** 31
Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues **Répondants** 23% :

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,62	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	7	0 (0%)	1	0	0	6	86%	3,57	1,05
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	7	0 (0%)	0	0	0	7	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	7	0 (0%)	1	0	1	5	86%	3,43	1,05
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	7	0 (0%)	0	1	1	5	86%	3,57	0,73
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	6	1 (14%)	0	1	1	4	83%	3,5	0,76
Organisation et clarté								3,76	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	7	0 (0%)	0	0	1	6	100%	3,86	0,35
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	7	0 (0%)	0	0	1	6	100%	3,86	0,35
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	7	0 (0%)	0	0	1	6	100%	3,86	0,35
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	6	1 (14%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	7	0 (0%)	0	1	2	4	86%	3,43	0,73
Intérêt démontré								3,86	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	7	0	0	0	1	6	100%	3,86	0,35

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)									
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	7	0 (0%)	0	0	1	1	6	100%		3,86	0,35
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants											3,29	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	7	0 (0%)	0	2	1	4		71%		3,29	0,88
Habiletés pédagogiques											3,65	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	6	1 (14%)	0	1	1	4		83%		3,5	0,76
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	7	0 (0%)	0	1	0	6		86%		3,71	0,7
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	7	0 (0%)	0	0	2	5		100%		3,71	0,45
Évaluation des apprentissages et rétroaction											3,57	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	7	0 (0%)	0	0	2	5		100%		3,71	0,45
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	7	0 (0%)	0	0	3	4		100%		3,57	0,49
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	7	0 (0%)	0	1	2	4		86%		3,43	0,73
Perception des apprentissages											3,79	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	7	0 (0%)	0	0	1	6		100%		3,86	0,35
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	7	0 (0%)	0	1	0	6		86%		3,71	0,7
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.												
<p><i>Commentaire 1</i> Cours excellent au contenu très pertinent pour le journalisme d'aujourd'hui et de demain. On aimerait cependant que M. Roy improvise un peu plus et délivre une partie théorique ne reprenant pas mot pour mot ce qui a été préparé en powerpoint.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Cours utile et formateur Projets stimulants Longueurs dans les parties théoriques du cours Plus d'ateliers (ou de participation des étudiants) serait pertinent</p> <p><i>Commentaire 3</i> Plusieurs exemples qui aident la compréhension de la matière. C'est parfait!</p>												
<p>LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type</p> <p>LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE</p>												

50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

CETTE ÉVALUATION A ÉTÉ EFFECTUÉE AU COURS D'UN TRIMESTRE OÙ LES CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT NE SONT PAS HABITUELLES. LA LECTURE DE CE RAPPORT NÉCESSITE DE TENIR COMPTE DES CIRCONSTANCES DANS L'APPRÉCIATION CRITIQUE QUI EST PORTÉE.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias) : **Questionnaire** 51
Section : 1

Trimestre : 20123
Cours-groupe : EDM5050-030 **Inscrits :** 27
Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues **Répondants** 19%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,96	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%	3,8	0,4
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
Organisation et clarté								3,85	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	2	3 (60%)	0	0	0	2	100%	*	*
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	5	0 (0%)	0	0	3	2	100%	3,4	0,49
Intérêt démontré								3,9	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	5	0	0	0	0	5	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)									
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%		3,8	0,4	
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants										3,6		
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	5	0 (0%)	0	0	2	3	100%		3,6	0,49	
Habiletés pédagogiques										3,64		
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	4	1 (20%)	0	0	2	2	100%		3,5	0,5	
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	5	0 (0%)	0	0	2	3	100%		3,6	0,49	
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%		3,8	0,4	
Évaluation des apprentissages et rétroaction										3,6		
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	5	0 (0%)	0	0	2	3	100%		3,6	0,49	
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%		3,8	0,4	
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	5	0 (0%)	0	1	1	3	80%		3,4	0,8	
Perception des apprentissages										3,8		
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%		3,8	0,4	
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%		3,8	0,4	
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.												
<i>Commentaire 1</i> Super Duper ! <i>Commentaire 2</i> Vous êtes un enseignant vraiment intéressant et passionné par votre métier, ça paraît! Vous le transmettez bien, aussi, même si d'aucuns peuvent avoir de la difficulté à suivre, l'essentiel c'est que vous donnez le goût de comprendre! Même quand on n'y arrive pas... Bref merci de votre patience et de votre compréhension!												
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.												

CETTE ÉVALUATION A ÉTÉ EFFECTUÉE AU COURS D'UN TRIMESTRE OÙ LES CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT NE SONT PAS HABITUELLES. LA LECTURE DE CE RAPPORT NÉCESSITE DE TENIR COMPTE DES CIRCONSTANCES DANS L'APPRÉCIATION CRITIQUE QUI EST PORTÉE.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias)

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20123

[Consulter la fiche de variables contextuelles](#)

Cours-groupe : EDM4433-050

Inscrits : 29

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 21%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,97	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
Organisation et clarté								3,97	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	5	1 (17%)	0	0	0	5	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
Intérêt démontré								3,92	

10.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour sa tâche d'encadrement.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants									4	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
Habiletés pédagogiques									3,83	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	6	0 (0%)	0	0	2	4	100%	3,67	0,47
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
Évaluation des apprentissages et rétroaction									3,88	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	5	1 (17%)	0	0	0	5	100%	4	0
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	5	1 (17%)	0	0	2	3	100%	3,6	0,49
Perception des apprentissages									4	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.										
<p><i>Commentaire 1</i> Nous n'avons pas vu beaucoup de nouvelle matière, mais celle vue dans les autres cours a été mise en application lors du cours de Journalisme télé. Nous avons pu nous familiariser avec l'animation, les reportages, les directs, le pupitre... Tout le monde a touché à tout. Après chaque téléjournal nous avons regardé notre travail en classe afin de comprendre nos erreurs et celles des autres pour nous améliorer. Tout a été fait dans le but premier de nous aider, avec beaucoup de respect. Le professeur est à l'écoute et disponible pour les étudiants. Il est sévère, mais juste, ses commentaires sont justifiés. Assurément un des meilleurs cours du bacc en journalisme.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Très bon professeur de journalisme. L'UQAM devrait l'engager comme professeur à temps plein.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Excellent professeur, toujours disponible pour ses étudiants, il répond au téléphone à chaque fois, à n'importe quel heure du jour. Très patient et très gentil.</p>										
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN										

DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT
D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

CETTE ÉVALUATION A ÉTÉ EFFECTUÉE AU COURS D'UN TRIMESTRE OÙ LES CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT NE SONT PAS HABITUELLES. LA LECTURE DE CE RAPPORT NÉCESSITE DE TENIR COMPTE DES CIRCONSTANCES DANS L'APPRÉCIATION CRITIQUE QUI EST PORTÉE.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias) : **Questionnaire** 51
Section : 1

Trimestre : 20131
Cours-groupe : EDM4433-050 **Inscrits :** 21
Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues **Répondants** 52%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,94	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	10	1 (9%)	0	0	2	8	100%	3,8	0,4
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	11	0 (0%)	0	0	1	10	100%	3,91	0,29
Organisation et clarté								4	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	9	2 (18%)	0	0	0	9	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
Intérêt démontré								3,95	

10.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour sa tâche d'encadrement.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	11	0 (0%)	0	0	1	10	100%	3,91	0,29
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants									3,91	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	11	0 (0%)	0	0	1	10	100%	3,91	0,29
Habiletés pédagogiques									3,97	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	10	1 (9%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
Évaluation des apprentissages et rétroaction									3,97	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	10	1 (9%)	0	0	0	10	100%	4	0
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	10	1 (9%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
Perception des apprentissages									4	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.										
<p><i>Commentaire 1</i> Probablement l'un des meilleurs cours du baccalauréat, ainsi qu'un des meilleurs professeurs. Jean-Hugues a un intérêt incroyable envers ce qu'il enseigne, et cela se transmet inévitablement sur nous. Les commentaires que l'on reçoit par rapport à nos travaux sont constructifs, jamais arrogants ni dégradants, et toujours tellement utiles. Il est d'une gentillesse incomparable, toujours très attentif et dédié aux élèves. J'apprécie que les notes et commentaires sont rentrés aussi vite sur Résultats. J'apprécie aussi énormément tout le travail hors classe que Jean-Hugues fait pour nous, afin que notre téléjournal soit beau et bien monté. Vraiment, un prof super et un cours extrêmement formateur!</p> <p><i>Commentaire 2</i> Professeur complètement génial. Extrêmement compétent et talentueux. Les évaluations sont adéquates pour les apprentissages Les téléjournaux sont des moments de pure plaisir ou tout le</p>										

groupe collabore ensemble et cela nous fait de beaux souvenirs. Jean-Hugues est un super pédagogue et la division des tâches de chacun au fil des semaines est parfaite. Plus beau cours du BAC.

Commentaire 3

C'est tellement dommage de ne pas avoir cet enseignant ultra-compétent plus tôt dans notre cursus. Il est motivé, captivant et ses commentaires, toujours pertinents. Seul petit bémol, les cours consacrés aux visionnements des téléjournaux sont manqués par plusieurs étudiants dont nous écoutons tout de même les prestations. Ces étudiants ne font pas l'effort de se déplacer, alors je trouve difficile de devoir leur accorder du temps. Aussi, dans le futur, ce serait bien de laisser les étudiants se débrouiller seuls par moment pour les exercices de direct et de reportage pour les plonger dans la réalité.

Commentaire 4

Un cours pratique à la fois théorique très intéressant. Les interactions avec l'enseignant sont pertinentes et conviviales. Jean-Hugues Roy est sans doute l'un des meilleurs enseignants que nous avons eus depuis le début du baccalauréat en journalisme.

Commentaire 5

Professeur toujours disponible et présent. Sévère dans la notation, mais juste. Toujours de bonnes idées, à nous pousser de l'avant et à nous rattraper en cas de faux pas. Meilleur pédagogue que j'ai eu en 3 ans. Il en faudrait plus des Jean-Hugues Roy dans le bac... Note:A+

Commentaire 6

Très bon professeur, disponible pour ses étudiants, compréhensif et intéressant. On sent qu'il a un réel intérêt envers ce que l'on fait et ses directives/commentaires sont toujours constructifs et pas génériques du tout. J'aimerais beaucoup que l'UQAM est davantage de professeurs comme Jean-Hugues Roy.

Commentaire 7

Un des meilleurs professeurs en journalisme à l'heure actuelle. Il est moderne dans son approche de voir les communications, se concentre sur le 21e siècle, au lieu de toujours ressasser des histoires du passé. Il favorise les apprentissages et ce, dans le plaisir et la bonne humeur.

Commentaire 8

Excellent professeur.

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN
DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT
D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT
REPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE
50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias) : **Questionnaire** 51
Section : 1

Trimestre : 20133
Cours-groupe : EDM5050-021 **Inscrits :** 33
Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues **Répondants** 24%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,89	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	7	1 (12%)	0	0	0	7	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	8	0 (0%)	0	0	2	6	100%	3,75	0,43
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	8	0 (0%)	0	0	0	8	100%	4	0
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	7	1 (12%)	0	0	1	6	100%	3,86	0,35
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	8	0 (0%)	0	0	1	7	100%	3,88	0,33
Organisation et clarté								3,75	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	8	0 (0%)	0	0	1	7	100%	3,88	0,33
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	8	0 (0%)	0	0	2	6	100%	3,75	0,43
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	8	0 (0%)	0	0	1	7	100%	3,88	0,33
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	8	0 (0%)	0	0	1	7	100%	3,88	0,33
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	8	0 (0%)	0	1	3	4	88%	3,38	0,7
Intérêt démontré								3,88	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	8	0	0	0	1	7	100%	3,88	0,33

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)									
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	8	0 (0%)	0	0	1	7	100%		3,88	0,33	
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants										3,5		
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	8	0 (0%)	0	1	2	5	88%		3,5	0,71	
Habiletés pédagogiques										3,57		
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	7	1 (12%)	0	1	1	5	86%		3,57	0,73	
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	8	0 (0%)	0	2	0	6	75%		3,5	0,87	
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	8	0 (0%)	0	0	3	5	100%		3,62	0,48	
Évaluation des apprentissages et rétroaction										3,52		
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	8	0 (0%)	0	1	2	5	88%		3,5	0,71	
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	8	0 (0%)	1	0	2	5	88%		3,38	0,99	
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	7	1 (12%)	0	0	2	5	100%		3,71	0,45	
Perception des apprentissages										3,81		
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	8	0 (0%)	0	0	2	6	100%		3,75	0,43	
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	8	0 (0%)	0	0	1	7	100%		3,88	0,33	
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.												
<p><i>Commentaire 1</i> Il est peut être pas assez bien expliqué par le professeur toute la charge de travail derrière des petits quiz de 12%. Il faudrait dire que chaque quiz demande beaucoup d'heures d'études afin de prendre une décision éclairée lors du vote pour l'entente d'évaluation.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Ce cours est très pertinent pour le programme 7732 et la matière abordée était claire et concrète et sera très utile dans le futur. J'ai adoré assister à ce cours puisque j'avais l'impression que l'enseignant voulait nous aider à développer des outils pour être de bons journalistes et il a réussi à nous donner la piqûre du métier, bravo! :-)</p> <p><i>Commentaire 3</i> Le contenu du cours est pertinent, mais il y a trop de choses à voir et explorer. Il serait préférable de réduire la matière et les techniques apprises afin de les approfondir. Cela permettrait à l'étudiant de mieux appliquer ce qu'il a appris.</p>												
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT												

D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.







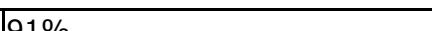




Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias) : **Questionnaire** 51
Section : 1

Trimestre : 20133
Cours-groupe : EDM5050-030 **Inscrits :** 36
Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues **Répondants :** 31%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,87	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	11	0 (0%)	0	1	2	8	91%	3,64	0,64
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	11	0 (0%)	0	0	3	8	100%	3,73	0,45
Organisation et clarté								3,62	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	11	0 (0%)	0	0	3	8	100%	3,73	0,45
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	11	0 (0%)	0	0	5	6	100%	3,55	0,5
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	11	0 (0%)	0	0	3	8	100%	3,73	0,45
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	8	3 (27%)	0	0	1	7	100%	3,88	0,33
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	11	0 (0%)	0	2	4	5	82%	3,27	0,75
Intérêt démontré								4	

10.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour sa tâche d'encadrement.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%		4	0
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%		4	0
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants										3,44	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	9	2 (18%)	0	1	3	5	89%		3,44	0,68
Habiletés pédagogiques										3,59	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	10	1 (9%)	0	0	4	6	100%		3,6	0,49
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	11	0 (0%)	0	0	6	5	100%		3,45	0,5
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	11	0 (0%)	0	0	3	8	100%		3,73	0,45
Évaluation des apprentissages et rétroaction										3,45	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	11	0 (0%)	0	1	6	4	91%		3,27	0,62
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	11	0 (0%)	0	0	4	7	100%		3,64	0,48
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	11	0 (0%)	0	0	6	5	100%		3,45	0,5
Perception des apprentissages										3,77	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	11	0 (0%)	0	0	4	7	100%		3,64	0,48
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	11	0 (0%)	0	0	1	10	100%		3,91	0,29
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.											
<p><i>Commentaire 1</i> La matière va extrêmement vite et le contenu pratique est plutôt difficile.</p> <p><i>Commentaire 2</i> La matière qui est enseignée dans le cours est très difficile.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Nous voyons parfois beaucoup de matière en très peu de temps et ce, de façon condensé, ce qui n'aide pas vraiment rendu au test. Couper certaines choses des notes seraient utiles pour nous laisser plus de temps en classe pour pratiquer l'essentiel et bien le maîtriser. Votre enthousiasme et bonne humeur rendent le cours plus intéressant! Et les 2 travaux évalués sont très enrichissant car ils nous permettent de mettre en pratique les plusieurs choses que nous avons apprises et ce, sur différente plateforme de la technologie numérique! Merci !</p> <p><i>Commentaire 4</i></p>											

Les examens sont beaucoup trop difficile pour le nombre de temps qu'on met sur un sujet. On passe beaucoup du théorique à la pratique, sans assez de pratique au préalable. Mais on voit très bien la motivation du professeur a aidé les étudiants.

Commentaire 5

Malgré tout le blabla qui peut se faire dans votre cours (ce qui est dommage), vous êtes un excellent enseignant et vous rendez le cours très intéressant. Merci de nous partager vos connaissances avec la passion que vous avez.

Commentaire 6

Jamais, je n'ai vu un enseignant aussi dévoué à sa profession et à ses étudiants! En plus d'obtenir des réponses presque instantanées à nos questions grâce aux divers moyens de communications, l'enseignant a multiplié les séances d'aide. Malheureusement, le cours est bien trop chargé. Plutôt que d'avoir un seul cours de technologies numériques, pourquoi ne pas en rajouter un à notre cursus? Ceci permettrait de mieux assimiler la matière qui est assez dense.

Commentaire 7

Professeur très dévoué à ses étudiants qui doit par contre gérer des groupes trop nombreux. C'est cette situation, et non le professeur, qui mine l'apprentissage.

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN
DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT
D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT
REPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE
50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Habiletés pédagogiques								*	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	*	*	*	*	*	*	*	*
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	*	*	*	*	*	*	*	*
16.	L'enseignant e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	*	*	*	*	*	*	*	*
Évaluation des apprentissages et rétroaction								*	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	*	*	*	*	*	*	*	*
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	*	*	*	*	*	*	*	*
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	*	*	*	*	*	*	*	*
Perception des apprentissages								*	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	*	*	*	*	*	*	*	*
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	*	*	*	*	*	*	*	*
								*	
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.									
<i>Commentaire 1</i> M. Roy est un enseignant qui est là pour aider les étudiants en journalisme. Il les écoute, il est très bon dans ce qu'il fait et propose constamment des solutions pour nous aider. Probablement le meilleur enseignant du bac en journalisme. <i>Commentaire 2</i> Très bon prof, toujours à l'écoute de ses étudiants ! Chapeau !									
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.									

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes de premier cycle en communication (médias) : **Questionnaire** 51
Section : 1

Trimestre : 20141
Cours-groupe : EDM4433-040 **Inscrits :** 25
Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues **Répondants :** 20%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,88	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	5	0 (0%)	0	0	1	4	100%	3,8	0,4
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	5	0 (0%)	0	0	2	3	100%	3,6	0,49
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
Organisation et clarté								3,88	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	4	1 (20%)	0	0	0	4	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	5	0 (0%)	0	0	0	5	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	5	0 (0%)	0	0	3	2	100%	3,4	0,49
Intérêt démontré								4	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	5	0	0	0	0	5	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)									
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	5	0 (0%)	0	0	0	0	5	100%		4	0
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants											4	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	5	0 (0%)	0	0	0	0	5	100%		4	0
Habilités pédagogiques											3,6	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	5	0 (0%)	0	0	1	1	4	100%		3,8	0,4
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	5	0 (0%)	0	0	2	2	3	100%		3,6	0,49
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	5	0 (0%)	0	0	3	2	2	100%		3,4	0,49
Évaluation des apprentissages et rétroaction											3,87	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	5	0 (0%)	0	0	0	0	5	100%		4	0
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	5	0 (0%)	0	0	1	1	4	100%		3,8	0,4
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	5	0 (0%)	0	0	1	1	4	100%		3,8	0,4
Perception des apprentissages											3,7	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	5	0 (0%)	0	0	2	2	3	100%		3,6	0,49
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	5	0 (0%)	0	0	1	1	4	100%		3,8	0,4
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.												
<p><i>Commentaire 1</i> Mr. Hugues est un professeur dévoué à ses élèves et son métier. Toutefois il est resté beaucoup sur le modèle Radio-Canada, où il a travaillé toute sa carrière. Ainsi, les travaux en classe doivent ressembler à ce qui se fait à Radio-Canada, ce qui limite la créativité des étudiants.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Très bon prof. Très dynamique. Rien à redire. Seul petit commentaire, dans certaines corrections, notamment les brèves, il n'y a que la note, mais aucun commentaire pour l'expliquer. Ce serait bien pour pouvoir nous améliorer. Aussi, j'ai l'impression que d'autres programmes sont favorisés en termes de matériels. Il est arrivé à plusieurs reprises de ne pas avoir le bon matériel pour le Téléjournal, car le programme de Télévision avait tout pris... Même chose pour le personnel technique, plusieurs heures d'attente. Dommage, on a un peu l'impression que ces étudiants sont plus importants que nous.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Quelques périodes supplémentaires de pratiques de directs et de lecture de brèves devant la caméra seraient appréciées. Dans sa forme actuelle, le cours n'offre la chance aux étudiants</p>												

que trois occasions de faire des directs lors des téléjournaux. En mon sens, cela ne laisse pas vraiment l'occasion aux étudiants de s'améliorer, il faut un peu être bon du premier coup. C'est mon seul commentaire : plus de pratique devant la caméra. Parce que le cours "Expression dans les médias radio et télé" est non seulement loin, mais on n'a pas la chance de se pratiquer vraiment devant la caméra non plus pendant ce cours... Merci!

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN
DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT
D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.